



FCP FRN ÆSOPE Patrimoine

Ce fonds est lancé le vendredi 30 décembre 2011 par ÆSOPE GESTION DE PORTEFEUILLES et a reçu l'agrément AMF N° FCP20110489 en date du 02/12/2011.

L'originalité de ce fonds tient au partenariat mis en place avec la société PROXEUS dont l'Associé-Gérant est Monsieur Patrick HERTER.

La société ÆSOPE mettra en œuvre une politique de gestion patrimoniale du FCP, privilégiant la recherche de la performance à partir de critères quantitatifs et qualitatifs permettant la sélection des OPCVM les plus pertinents pour bénéficier des meilleures tendances identifiées. FRN AËSOPE PATRIMOINE mettra en œuvre une allocation flexible 0-100% composée d'OPCVM investis en actions et obligations internationales.

Les OPCVM seront sélectionnés sur la base de critères quantitatifs (tendance de la catégorie, étude de performance du fonds, niveau de risque, évaluation du timing de l'opération de souscription-rachat, encours du fonds...) et qualitatifs (solidité de la société de gestion).

Le niveau de risque du FCP FRN ÆSOPE PATRIMOINE est de 4 sur l'échelle officielle de risque de 1 à 7 présente dans le **Document d'Information Clé pour l'Investisseur DICI**.

Le partenariat avec PROXEUS permettra à ÆSOPE d'accéder à des informations quantitatives spécifiques et optimisées lui permettant d'améliorer la pertinence des allocations d'actifs et la sélection des OPCVM.

L'objectif de FRN ÆSOPE PATRIMOINE sera de permettre aux porteurs d'accompagner les grandes phases de hausse des marchés et de se prémunir des phases de baisse, en faisant évoluer l'allocation d'actifs de façon opportune en cas de retournement de marchés.